

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 28 (1899)
Heft: 7

Rubrik: Correspondances

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CORRESPONDANCES

Nouveau Manuel d'instruction religieuse, en texte suivi, à l'usage des élèves de l'enseignement primaire, divisé en trois cours ou trois degrés. Le questionnaire est placé au bas des pages. Chaque chapitre est suivi d'un résumé sous forme de tableau synoptique.

PREMIER DEGRÉ OU COURS ÉLÉMENTAIRE POUR LES ENFANTS DE SEPT À NEUF ANS

CHAPITRE XII. — LE BAPTÊME, ILLUSTRÉ DE TROIS VIGNETTES ¹

Récits et Tableaux

Le petit Jean est né il y a une semaine. Deux jours après, on l'a baptisé à l'église. Voici comment :

On lui a mis une robe blanche, pour montrer qu'il est innocent ou plutôt qu'il va bientôt l'être.

Sa mère était remplacée par sa marraine, son père par son parrain. Suivaient ensuite quelques amis de la famille.

A la porte de l'église : « Que demandez-vous ? » a demandé le prêtre ? Nous demandons le saint baptême », ont répondu pour l'enfant son parrain et sa marraine. Le prêtre a fait approcher l'enfant d'une fontaine qu'il y a dans la chapelle des fonts baptismaux ; puis, relevant son petit bonnet, il lui a versé de l'eau sur la tête en disant : *Je te baptise au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit.*

Jusqu'à ce moment, l'enfant était comme souillé du péché d'Adam, maintenant il en est lavé, comme sa tête a été lavée par l'eau.

On le ramène chez lui, où on l'embrasse avec plus de joie et d'amour que jamais, car c'est maintenant un chrétien, de petit païen qu'il était tout à l'heure.

DEUXIÈME DEGRÉ OU COURS MOYEN POUR LES ENFANTS DE HUIT À DIX ANS

CHAPITRE XII. — LE BAPTÊME, ILLUSTRÉ DE CINQ VIGNETTES ²

Exposition des vérités fondamentales

1. L'enfant naît avec le péché d'Adam. De même qu'on débarrasse un corps de ses impuretés en le lavant, de même on purifie l'âme de

¹ *Questionnaire* : Le petit Jean a-t-il été baptisé peu après sa naissance ? Que signifie la robe blanche qu'on lui a mise ? Par qui étaient remplacés le père et la mère de Jean ? Quelle question le prêtre a-t-il faite sur le seuil de l'église aux parrain et marraine et qu'ont-ils répondu ? Qu'a fait le prêtre pour baptiser le petit Jean et qu'a-t-il dit ? Quel changement s'est opéré dans l'âme du petit Jean ? Pourquoi l'embrasse-t-on plus tendrement à son retour dans la famille ?

² *Questionnaire* : Quel est le péché dont l'âme de l'enfant a été souillée dès sa naissance ? Comment en purifie-t-on ? Que signifie le mot baptême ? Comment baptise-t-on un enfant ? Quels sont les effets du baptême ? Quand peut-on baptiser à la maison ? Qui lui donne alors le baptême ? Le baptême ayant été administré sous condition, que faudra-t-il faire si l'enfant revient en santé ? Pourquoi ne donne-

son péché en lavant la tête, qui est la partie la plus noble du corps où l'âme réside. C'est dans ce lavage que consiste le baptême, qui veut dire bain, parce qu'autrefois on plongeait dans un bain celui qu'on voulait baptiser.

2. Pour baptiser, le prêtre verse l'eau sur la tête de l'enfant et dans le même temps il dit : *Je te baptise au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit.*

3. A partir de ce moment, le péché originel est remis, le baptisé est chrétien, c'est-à-dire enfant de l'Eglise, disciple du Christ et héritier du paradis.

4. Si le nouveau-né était en danger de mort et qu'on ne pût à cause de cela le porter à l'église, il faudrait le baptiser à la maison. En ce cas, un prêtre n'est point nécessaire ; n'importe qui peut baptiser, mais, de préférence, c'est l'homme, âgé ou jeune, et non la femme, jeune ou vieille, qu'on doit choisir. C'est le même qui verse l'eau qui doit prononcer les paroles sacramentelles.

5. Lorsque le baptême a été donné dans ces conditions, il est prudent, le danger étant passé, de présenter l'enfant au prêtre. Celui-ci le baptise sous condition de peur que la première cérémonie n'ait pas été bien faite, auquel cas le baptême serait nul ; dans le cas contraire, l'eau versée par le prêtre n'a aucune vertu religieuse ; le premier baptême étant valable, il ne saurait y en avoir deux, puisqu'il n'existe qu'un seul péché originel.

6. A l'église, le prêtre ajoute d'autres cérémonies en dehors de celle qui est essentielle pour le sacrement proprement dit. Voici les principales :

A la porte de l'église, le prêtre dit : « Que demandez-vous ? — Nous demandons le saint baptême », répondent, pour l'enfant, son parrain et sa marraine.

Le prêtre souffle sur le visage de l'enfant pour chasser le démon qui habite le corps de toute créature non baptisée, il fait sur lui des signes de croix, pour marquer que le Christ en prend possession.

Il existe encore diverses autres cérémonies : ainsi, le sel placé sur la lèvre du baptisé signifie que son âme doit se garder de toute souillure, comme une viande que le sel préserve de la corruption. La salive sur les deux oreilles veut dire : *Ouvre l'oreille à la parole de Dieu.* Le cierge allumé sur sa main symbolise l'amour dont l'enfant devra brûler pour Dieu.

En un mot, chaque signe a un sens. Ceux-là seuls s'en moquent qui ne comprennent pas le symbolisme de ces diverses cérémonies.

On demande ensuite à l'enfant : *Renoncez-vous à Satan, à ses pompes et à ses œuvres ?* Les œuvres de Satan sont tous les péchés ; ses pompes toutes les vanités. Et comme le parrain et la marraine le promettent pour nous, c'est aux péchés et aux vanités de la terre que nous avons promis de renoncer. Nous voilà donc voués à la vertu et à l'horreur du péché par le fait des promesses du baptême.

t-on le baptême qu'une fois ? Quelles sont les principales cérémonies du baptême et leur signification ? Expliquez-en quelques-unes comme celles du sel, de la salive, du cierge, etc. ? Quelles sont les promesses que le parrain et la marraine font au nom de l'enfant ? Citez les paroles. A quoi engagent-elles ?

CONFÉRENCE PÉDAGOGIQUE

des instituteurs et des institutrices du IV^{me} arrondissement

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

Le 23 mai, nous étions assemblés en conférence au Pensionnat de Fribourg. Dès 9 heures, après de fraternelles poignées de mains, la séance est ouverte. M. l'Inspecteur Perriard, Président, adresse aux cinquante participants quelques mots de bienvenue, pleins de fraîcheur et d'à-propos.

L'ordre du jour est le suivant :

- I. Coup d'œil sur les derniers examens officiels ;
- II. Rapport sur la question mise à l'étude ;
- III. Questions administratives ;
- IV. Communications diverses ;
- V. Eventuel ;
- VI. Déclamation.

I. Coup d'œil sur les derniers examens officiels.

a) Lecture. — Enfin, nous le possédons le livre tant annoncé. Il apporte au maître un nouveau terrain d'étude, une nouvelle mine à exploiter, et aux élèves un vaste champ de connaissances à moissonner. Ce manuel n'exclut point de nos cours supérieurs le degré moyen, il vient le compléter ; il n'est point son successeur, mais son couronnement. Par conséquent, ne nous laissons point effrayer par le spectre imaginaire d'une grande complication dans le mécanisme scolaire. Le nouveau venu n'entraînera pas un cloisonnement complet entre les cours supérieur et moyen ; il ne viendra point séparer ces deux manuels, dont l'ensemble n'entrave ni la bonne harmonie, ni le progrès. C'est la continuation de la concentration de tous les exercices de langue.

b) Ecriture. — L'écriture droite est, depuis plusieurs années surtout, préconisée par de nombreux partisans. Avant d'en recommander l'adoption dans nos écoles, M. l'Inspecteur a voulu tenter un essai dans différentes classes. Partout les résultats ont laissé une impression favorable et même concluante. Les avantages de ce mode sont incontestables au triple point de vue de l'hygiène, de la pédagogie et de l'esthétique. L'enfant écrit plus vite, plus aisément, et relit son travail sans effort. La myopie scolaire et la déviation de la colonne vertébrale sont ainsi moins à redouter.

c) Dessin. — Cette branche cadette de nos écoles n'a pas encore conquis partout la place qu'elle mérite. Les soins et l'étude nécessaires à son développement lui ont plus ou moins manqué. Guidée par une méthode peu déterminée dans le choix des sujets, sa marche, tout en s'affermissant, reste encore incertaine et peu sûre. N'envisageons point d'un air dédaigneux cette jeune arrivée qui réclame une si modeste place dans notre ordre du jour, tout en apportant dans la monotonie de nos classes un peu de variété et beaucoup de charme. Saluons-la donc avec joie et réservons-lui bon accueil dans nos conférences régionales.

d) Tenue des cahiers. — Ne confondons pas la véritable bonne tenue des cahiers — indice certain de progrès, d'ordre et d'applica-

tion, — avec la beauté toute d'apparat de ce qu'on est convenu de nommer le *bon cahier*. Parfois, il n'est qu'un masque destiné à voiler le désordre des travaux ordinaires et à provoquer l'admiration de trop crédules visiteurs. Il n'est bonne chose dont on n'abuse ; évitons cet écueil, et le bon cahier — compilation lentement édifiée des travaux instructifs des élèves — produira des fruits en rapport avec le temps et les soins qu'on lui consacre.

e) *Matériel scolaire*. — Dans nombre d'écoles, il est incomplet ; dans d'autres, certains objets méritent d'être rayés de l'inventaire comme impropres au service... scolaire. Ici, c'est une table noire en miniature ; là, ce sont des cartes vieilles et frangées, devenues peu à peu muettes et incompréhensibles.

Si nous désirons augmenter, perfectionner notre matériel, montrons beaucoup de tact et d'initiative personnelle. Parfois même, lorsque d'heureuses innovations se heurtent à de vieux préjugés, l'habileté n'est point ici condamnable. Mais, la difficulté vaincue, sachons alors les dissiper en faisant sentir, par des applications pratiques, l'utilité de quelques légers sacrifices financiers.

Que les murs de nos écoles parlent aux yeux de nos élèves. N'oublions pas que nos cinq sens sont les canaux conducteurs de l'instruction ; enseignons non seulement par nos paroles, mais encore par l'image, le dessin, et par tous les procédés intuitifs. Aussi, il est désirable que nos classes possèdent la représentation, en grandeur naturelle, du mètre carré et de ses divisions. Un tableau des terminaisons pour les verbes réguliers que l'on peut, par exemple, tracer sur les parois ou murs de la salle, ou même sur tableau spécial, comme aussi beaucoup d'autres objets, tels que le tracé d'une carte muette du canton et de la Suisse, qu'un maître ingénieux et zélé peut confectionner dans ses loisirs : tout cela facilite les progrès à l'école.

II. Rapport sur la question mise à l'étude.

Le sujet était ainsi posé :

Quelle tendance faut-il donner à l'enseignement en vue de la préparation des élèves à leur future vocation (tendance professionnelle et surtout agricole) ?

Au milieu d'un silence où ne règne que l'attention, M. Grossrieder, instituteur à Essert, lit son rapport traité avec une verve peu commune dans le style pédagogique. Des idées neuves, hardiment détachées, entremêlées de vérités générales et fécondes, dont la tournure est rajeunie par un style rustique et original, des divisions claires mais sans compassement donnent à ce rapport une saveur qu'auront l'occasion d'apprécier, je l'espère, tous les lecteurs du *Bulletin*. C'est pourquoi je ne condenserai point ce travail dans un sommaire qui ne serait qu'un squelette.

Des applaudissements saluent la fin de cette lecture et une discussion, où ne se heurtent que les idées, s'ouvre dans l'assemblée. Chacun reconnaît l'excellence et le mérite du travail ; plusieurs cependant regardent d'un œil plus sympathique — même sous le rapport agricole — l'extension du dessin dans nos écoles de campagne.

Quelques points laissés un peu dans l'ombre sont tirés de l'oubli par de perspicaces auditeurs.

Celui-ci montre les funestes effets, en agriculture, de nos habitudes dépensières et la nécessité de les combattre dès l'enfance. Un second désire que l'instituteur emploie son influence au placement

des enfants pauvres dans les bonnes et religieuses familles de nos cultivateurs. Il devrait, de plus, dit un troisième, connaître le fonctionnement des différentes machines agricoles et étudier les perfectionnements que leur apporte le progrès.

M. le Président clôt la discussion en résumant les idées émises, et en rappelant que M^{lle} Michel, institutrice à Zénauvaz, a résumé, dans un fort bon rapport, les travaux des collaborateurs et des collaboratrices, à la question mise à l'étude par le Comité de la Société d'éducation.

III. Questions administratives.

Fribourg recevra, le 4 juillet, les membres de la Société fribourgeoise d'éducation. Répondons par une participation générale à l'honneur qui échoit à notre district : *noblesse oblige*.

L'impartialité et la sévérité, nécessaires dans l'octroi des permissions, peuvent seules préserver les écoles du malaise très nuisible causé par la fréquence des permissions. L'art. 41 du règlement est très précis ; il ne s'accommode point d'interprétations plus ou moins élastiques. Ne craignons pas trop le froissement de certaines susceptibilités et faisons payer sans merci les absences non légitimées. Le secret de déplaire à tous, c'est de vouloir plaire à tout le monde.

La durée des vacances ne doit pas dépasser douze semaines ; le cours supérieur comptera, au minimum, 75 demi-jours de classe par élève durant le semestre d'été, ainsi que le prévoit l'art. 31 du Règlement général.

Les congés entiers et partiels n'entraînent jamais l'émancipation du catéchisme, qui est du ressort de l'autorité ecclésiastique. Toute insubordination peut être punie par le retrait du congé ; c'est là un remède très efficace contre l'effronterie de certains blancs-becs de quinze ans et même au-dessous.

Le Journal de classe, s'il répond au but de son institution, est un résumé varié et gradué de la préparation des matières enseignées. La monotonie le fait dégénérer en routine sèche et ennuyeuse dès qu'il n'est plus l'écho d'un examen sérieux de la leçon qu'il annonce.

Le commencement de l'année scolaire est le signal du départ : 1^o des rapports de fin d'année et du cours de perfectionnement ; 2^o du formulaire des émancipations ; 3^o de l'état-civil des nouveaux élèves. Certes, c'est là bien de la besogne ; mais songeons à la tâche qui en résulte pour ceux qui les attendent et nous ne nous laisserons point bercer par le *dolce farniente* des beaux jours de mai.

Les examens des recrues commenceront dans notre canton le 3 juillet, au moment des grands travaux. Afin de ne pas causer trop de désagréments aux campagnards, utilisons les jours de mauvais temps pour les cours de répétition. La légèreté et la précipitation compromettent en partie la bonne réussite de nos examens fédéraux. De sévères avertissements et une préparation sérieuse sont deux antidotes contre l'insuccès. Une circulaire sera, en outre, adressée à ce sujet.

IV. Communications diverses.

Les récapitulations, au moins mensuelles, sont nécessaires pour toutes les branches. Elles indiquent les parties mal comprises, montrent les méthodes dont on doit approfondir l'étude et gravent dans la mémoire de l'enfant les matières apprises.

Nos écoliers ont bien compris l'appel à la charité adressé en faveur

de leurs camarades, les orphelins de Montet. La belle somme de 245 fr. 10 a été recueillie dans leurs petites bourses.

Les premières notions d'hygiène scolaire nous prescrivent une aération scrupuleuse de nos salles de classe. Durant la bonne saison surtout, l'air vivifiant des champs doit en chasser toutes les émanations malsaines.

V. Eventuel.

Tout lestés de pédagogie et de bonnes résolutions, mais par contre l'estomac très léger, nous clôturons notre réunion du matin par un joyeux dessert littéraire.

VI. Déclamation.

M. Crausaz, instituteur à Noréaz, continue la série de ses succès annuels en agrémentant, par une déclamation, chacune de nos conférences printanières. Avec beaucoup de talent, il nous fait goûter la beauté du lyrisme de Victor Hugo dans son *Ode à Napoléon*.

Nous nous rendons ensuite à l'Hôtel des Maçons, où un dîner très bien servi, arrosé d'excellents vins, comble le déficit de notre estomac. Discours, chants, musique et productions variées se succèdent avec beaucoup d'entrain. Nous sommes honorés de la présence de M. l'Inspecteur Perriard, de M. Galley, directeur de notre Société de chant et au dessert de M. le pro-doyen Castella, révérend curé de Praroman. Il règne parmi les nombreux convives toute la gaieté et l'animation communes à nos modestes dîners pédagogiques. Aussi n'en ferai-je point la description.

Bientôt on se quitte par un doux au revoir, heureux des quelques heures vécues dans le travail et la joie, avec des amis chers et dévoués.

Mes notes sont épuisées. N'ayant plus d'huile, j'éteins ma lampe et vous présente avec une banale simplicité, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de mon entier dévouement.

WICHT, A., secrétaire.

Grolley, le 25 mai 1889.

—♦♦♦—

MUSÉE PÉDAGOGIQUE FRIBOURG

Objets reçus du 15 septembre 1898 au 1^{er} février 1899.

A. COLLECTIONS. — ACHATS

Bilderbogen für Schule und Haus I und II. Serie, *franco* : 4 fr. 60, serie, 1898.

EN DÉPOT

A. Müller, *Fräebelhaus*, Dresden. Kühnert. Carte murale de l'Europe. Carte murale de l'Asie. — Geistbeck-Engländer. Images géographiques : N° 11 Baie escarpée au Nord de l'Europe ; N° 12 Forêt de Thuringe ; N° 13 Montagne de Dolomites. — Meinhold. Images servant à l'enseignement intuitif, 20 planches en 4 livraisons, à 5 tableaux la livraison. — Hofmann. Tableaux de l'Histoire sacrée, séries I-III. — Seemann. Chef-d'œuvre des Arts et de l'Education :